



Centre de
Loisirs de Veyrier

Mercredis des Mômes Septembre 2019 à Juin 2020

Le mercredi aéré au Centre de Loisirs de Veyrier offre à l'enfant un moment de détente, de partages et de découvertes; 16 enfants maximum, scolarisés de la 1P à la 4P (âgés de 4 à 7- 8 ans) - sont accueillis pour la journée de 8h à 18h avec un repas chaud (sauf lors des excursions) à 12h et une petite collation à 10h et 16h. Leur arrivée peut se faire entre 8h et 9h. Les activités se terminent pour 17h mais nous assurons une prise en charge des enfants jusqu'à 18h.

L'équipe d'animation est composée d'une animatrice et de deux moniteurs/trices qualifiés/es qui proposent aux enfants différentes activités créatrices, artistiques, sportives, culinaires, ainsi que des jeux, des sorties culturelles et des aventures dans la nature.

Afin de pouvoir accueillir un maximum de participants et dans l'intérêt de votre enfant, vous avez la possibilité de l'inscrire à l'année ou à la carte. La préférence sera donnée aux enfants inscrits sur toute l'année scolaire. Chaque trimestre ou semestre, vous recevrez une facture.

Si vous auriez voulu inscrire votre enfant uniquement à la demi-journée ou votre enfant qui a plus que 8 ans, svp, faites-le nous savoir par téléphone ou par email. Il nous importe de connaître les souhaits et les besoins des habitants de la commune.

PRÉ-INSCRIPTION AU CENTRE DE LOISIRS DE VEYRIER

Le 8 mai 2019 à 19h00 au Centre de Loisirs

(Remplie, datée et signée)

LES PLACES SERONT DONNEES DANS L'ORDRE D'ARRIVEE DES INSCRIPTIONS!

La priorité sera donnée aux enfants inscrits toute l'année scolaire habitant la commune et dont les parents travaillent sur la commune. Les inscriptions à la carte et/ou d'enfants non-résidents sur la commune passeront en second lieu. Toutes les inscriptions qui seront arrivées avant cette date ne seront pas prises en compte. Après l'inscription, nous vous renverrons une confirmation avec la facture mentionnant la période octroyée. Nous vous rappelons que **les mercredis ne sont remboursés que sur présentation d'un certificat médical.**

Au cas où mon/mes enfant/s est/sont inscrit/s aux mercredis aérés :

- Je soussigné/e déclare inscrire mon/mes enfant/s, avec son/leur accord, aux « Mercredis des mômes » organisés par le Centre de Loisirs de Veyrier. J'ai rappelé à mon/mes enfant/s qu'il/s devait/ent respecter les consignes données par le personnel d'encadrement, ainsi que les règles de prudence habituelles.
- En cas d'urgence, j'autorise les responsables du Centre de loisirs à prendre toute mesure nécessaire pour la santé de mon enfant, y compris celles préconisées par un médecin. Je m'acquitterai des frais occasionnés pour les soins donnés à mon enfant, y compris les frais de transport.
- Le Centre de Loisirs décline toute responsabilité en cas de perte, de vol ou dans le cas d'une absence non excusée par le répondant légal.

Date et signature des parents ou du représentant légal :

Veyrier, le : _____ Signature : _____

Par votre signature, vous confirmez avoir pris note des conditions d'inscriptions et vous vous engagez à ce que votre enfant participe aux mercredis des mômes.

ENFANT : Garçon Fille

Nom : _____ Prénom : _____

Date de naissance : _____

Lieu de scolarisation : _____ Degré : _____

RESPONSABLE LEGAL : Enfant domicilié chez : Mère Père Autre _____

Veillez nous informer si l'adresse de facturation est différente de celle inscrite ci-dessous.

Mère

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Code+ville : _____

E-mail : _____

Tél. privé : _____

Tél. portable : _____

Tél. prof. : _____

Code postal prof. : _____

Père

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Code+ville : _____

E-mail : _____

Tél. privé : _____

Tél. portable : _____

Tél. prof. : _____

Code postal prof. : _____

Si autres que parents, pers. à contacter en cas d'urgence : _____ Tél. : _____

Nous autorisez-vous à utiliser votre adresse email pour l'envoi du programme du CL de Veyrier : Oui Non

PRIX DE LA JOURNÉE AVEC REPAS ET COLLATIONS (prix CHF) :

	Revenu RDU (annuel)	Revenu mensuel brut familial	1 enfant inscrit	2 enfants inscrits	3 enfants inscrits
<input type="checkbox"/>	Moins de 30'000.-	Jusqu'à 2'500.-	10.-	18.-	24.-
<input type="checkbox"/>	De 30'001.- à 42'000.-	De 2'501.- à 3'500.-	12.-	22.-	30.-
<input type="checkbox"/>	De 42'001.- à 54'000.-	De 3'501.- à 4'500.-	15.-	28.-	39.-
<input type="checkbox"/>	De 54'001.- à 66'000.-	De 4'501.- à 5'500.-	18.-	34.-	45.-
<input type="checkbox"/>	De 66'001.- à 84'000.-	De 5'501.- à 7'000.-	21.-	40.-	54.-
<input type="checkbox"/>	De 84'001.- à 102'000.-	De 7'001.- à 8'500.-	26.-	50.-	72.-
<input type="checkbox"/>	De 102'001.- à 138'000.-	De 8'501.- à 11'500.-	35.-	68.-	99.-
<input type="checkbox"/>	De 138'001.- à 174'000.-	De 11'501.- à 14'500.-	43.-	84.-	123.-
<input type="checkbox"/>	De 174'001.- à 210'000.-	De 14'501.- à 17'500.-	50.-	98.-	144.-
<input type="checkbox"/>	Plus de 210'000.-	Plus de 17'501.-	54.-	108.-	156.-

Nous vous remercions de joindre **vos** **dernier avis de taxation des impôts ou votre dernière feuille RDU à votre bulletin d'inscription**. En revanche, il n'est pas nécessaire de nous le ramener si vous êtes dans la tranche maximale.

Aucun enfant ne doit être empêché de participer pour des raisons financières. Nous nous tenons à votre disposition pour un éventuel arrangement.



CONDITIONS D'ANNULATIONS

- Le paiement des Mercredis des mômes s'effectue en trois tranches, facturées en juillet 2019, en janvier 2020 et en avril 2020. Nous vous faisons parvenir des bulletins de versement par poste.
- En cas de désistement ou de désinscription d'un enfant avant la rentrée scolaire, le montant de CHF 50.00 par enfant sera facturé pour frais administratifs.
- En cas de désistement ou désinscription en cours d'année, la facture du trimestre en cours est due.
- Le désistement ou la désinscription d'un enfant ne donne droit à un remboursement que sur présentation d'un certificat médical.
- Au cas où l'enfant est absent 4 fois de suite sans avertissement, ni nouvelles, il est automatiquement désinscrit des activités du mercredi. Le mois entamé est dû.

Lu et approuvé : Lieu.....

Date : Signature :



AUTORISATION POUR DOCUMENTS PHOTO-VIDEO

Nom // Prénom de l'enfant :

Dans le cadre de nos activités, la réalisation de documents photos et/ou vidéo est pratique courante (jeux, sorties, fêtes, spectacles, etc.).

A tout moment, les parents sont en droit de voir les documents concernant leur enfant.

Ces documents peuvent être utilisés par le Centre de loisirs et de rencontres de Veyrier (affichage de panneaux photos, bulletin d'infos, site internet ou journaux de la Commune, Rapport d'activités).

Nous vous remercions de bien vouloir signer l'autorisation ci-dessous ou de la barrer si non-accord :

J'ai pris connaissance des modalités concernant les documents photos et/ou vidéo.

J'autorise le Centre de loisirs et de rencontres de Veyrier à réaliser et à utiliser ces documents
comme indiqué ci-dessus.

Veyrier, le : _____ Signature : _____

En vous remerciant d'avance.

INSCRIPTION MERCREDIS DES MÔMES Septembre à Décembre 2019

Nom// Prénom de l'enfant : _____

SURLIGNER LES MERCREDIS QUI VOUS INTERESSENT

SEPTEMBRE		OCTOBRE		NOVEMBRE		DECEMBRE	
1		1		1		1	
2		2	MERCREDI	2		2	
3		3		3		3	
4	MERCREDI	4		4		4	MERCREDI
5	Jeûne genevois	5		5		5	
6		6		6	MERCREDI	6	
7		7		7		7	
8		8		8		8	
9		9	MERCREDI	9		9	
10		10		10		10	
11	MERCREDI	11		11		11	MERCREDI
12		12		12		12	
13		13		13	MERCREDI	13	
14		14		14		14	
15		15		15		15	
16		16	MERCREDI	16		16	
17		17		17		17	
18	MERCREDI	18		18		18	MERCREDI
19		19		19		19	
20		20		20	MERCREDI	20	
21		21	VACANCES	21		21	
22		22		22		22	
23		23		23		23	VACANCES
24		24		24		24	
25	MERCREDI	25		25		25	
26		26		26		26	
27		27		27	MERCREDI	27	
28		28		28		28	
29		29		29		29	
30		30	MERCREDI	30		30	
		31				31	

Il n'y a pas de mercredi aéré pendant les vacances scolaires.

**INSCRIPTION
MERCREDIS DES MÔMES
Janvier à Juin 2020**

JANVIER		FEVRIER		MARS		AVRIL		MAI		JUIN	
1	VACANCES	1		1		1	MERCREDI	1	FERIÉ	1	PENTECÔTE
2		2		2		2		2		2	
3		3		3		3		3		3	MERCREDI
4		4		4	MERCREDI	4		4		4	
5		5	MERCREDI	5		5		5		5	
6		6		6		6		6	MERCREDI	6	
7		7		7		7		7		7	
8	MERCRED	8		8		8	MERCREDI	8		8	
9	I	9		9		9	VACANCES	9		9	
10		10		10		10		10		10	MERCREDI
11		11		11	MERCREDI	11		11		11	
12		12		12		12		12		12	
13		13		13		13		13	MERCREDI	13	
14		14		14		14		14		14	
15	MERCRED	15		15		15		15		15	
16		16		16		16		16		16	
17		17		17		17		17		17	MERCREDI
18		18		18	MERCREDI	18		18		18	
19		19	MERCREDI	19		19		19		19	
20		20		20		20		20	MERCREDI	20	
21		21		21		21		21	ASCENSION	21	
22	MERCRED	22		22		22	MERCREDI	22		22	
23		23		23		23		23		23	
24		24		24		24		24		24	
25		25		25	MERCREDI	25		25		25	
26		26	MERCREDI	26		26		26		26	
27		27		27		27		27	MERCREDI	27	
28		28		28		28		28		28	
29	MERCRED			29		29	MERCREDI	29		29	
30				30		30		30		30	
31				31				31			

Résumé des dates choisies :

Signature du représentant légal : _____

FICHE D'INFORMATIONS GENERALES

Une fiche par enfant

Nom de famille _____ Prénom : _____

Date de naissance : _____

Assurance maladie/accident enfant : _____

Assurance RC parent (ménage) : _____

L'enfant est-il vacciné contre le tétanos ?

oui date du dernier rappel : _____ (sans précision de date, l'enfant risque d'être vacciné à l'hôpital en cas de blessure ou d'accident à vos frais)

Médecin traitant (nom + tél) : _____

L'enfant sait-il nager ? oui non

L'enfant sait-il skier ? oui moyen non

L'enfant suit-il un régime alimentaire particulier ? oui non

Si oui lequel _____

L'enfant souffre-t-il d'une allergie? oui non

Si oui, quelles sont les mesures à prendre ? _____

L'enfant souffre-t-il d'un handicap? oui non

Si oui, prière de prendre rendez-vous avec l'animateur

En cas de nécessité, l'animateur est-il autorisé à donner de l'Arnica (homéopathie) à votre enfant ? oui non

L'enfant peut-il venir seul à 8h ? oui non

L'enfant peut-il rentrer seul entre 17h et 18h ? oui non

L'enfant rentrera-t-il avec un mineur (frère, sœur)? oui non

L'enfant possède-t-il des papiers pour passer la frontière (en cas d'excursion en France voisine) ?

oui non

MERCI DE NOUS FOURNIR UNE PHOTOCOPIE DE LA CARTE D'IDENTITE ou DU PASSEPORT

Dans le cadre des accords de Schengen, les autorités étrangères peuvent être amenées à contrôler les médicaments transportés. Si votre enfant est en possession de médicaments calmants (Ritaline par exemple), un certificat médical avec posologie sur le flacon est nécessaire pour le transport et l'utilisation de ces médicaments à l'étranger.

Je certifie que les renseignements ci-dessus sont exacts. Le CL de Veyrier décline toute responsabilité en cas d'accident consécutif à des informations erronées ou omises figurant sur le présent document.

Nous vous rappelons que l'assurance RC est obligatoire. En cas de dégâts causés par l'enfant, le CL de Veyrier est déchargé de touteS responsabilités.

DATE :

SIGNATURE :

FORMULAIRE à remplir en cas de MEDICATION

Si votre enfant est contraint de recevoir des médicaments durant le temps d'accueil ou d'autres activités du centre....., voici un formulaire à remplir le plus précisément possible. Il a été rédigé sur la base des directives et selon les recommandations du Service santé de l'enfance et de la jeunesse (SSEJ).

- Informer l'animateur-trice responsable de l'activité concernant l'état de santé de votre enfant, l'évolution de la maladie et la raison du traitement.
- Dans la mesure du possible, administrer vous-même les médicaments à la maison, en particulier les doses du matin et du soir.
- **Si le médicament doit être administré durant les activités**, informer l'animateur-trice responsable du moment précis auquel le donner (matin, soir, heure d'administration précise, avant ou après le repas, etc...)
- **Merci de l'amener impérativement dans l'emballage d'origine accompagné de sa notice et muni de l'étiquette de posologie, mentionnant le nom de la pharmacie ayant fourni le médicament ainsi que le nom du médecin l'ayant prescrit.**
- **Merci d'apporter impérativement une copie de l'ordonnance**
- L'administration de certains médicaments (ex : Ventolin, Epipen, ...) peut être prescrite par le pédiatre de votre enfant, de façon répétée, durable ou en réserve. Merci, dans tous les cas, de transmettre une fiche de traitement remplie par votre pédiatre.

Concerne enfant :

Nom :

Prénom :

Nom du médecin traitant :

Téléphone du médecin traitant :

Nom du médicament :

Dosage et quantité :

Fréquences / Heures de prise du médicament :

Période d'administration du médicament : du.....au.....

A mettre au frigo :

OUI

NON

Remarques :

Par la signature du présent document, les responsables légaux de l'enfant déclarent les informations ci-dessus conformes à la réalité et ont pris soin de transmettre toutes les indications nécessaires à l'administration des médicaments mentionnés. Le médicament ne pouvant être pris à d'autres moments, ils demandent à l'équipe d'animation du centre d'administrer les médicaments sur la base des informations ci-dessus.

Nom/ prénom des parents :

Signature (des parents) : **Date :**